

La thermicarte permet de localiser les déperditions d'énergie de votre toiture

Avec une habitation mal isolée, l'environnement et votre budget paient le prix fort ! En France le secteur le plus consommateur d'énergie est le bâtiment. Loin devant le transport et l'industrie, le bâtiment concentre à lui seul 43 % des consommations énergétiques et 25 % des rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Pour chaque construction, c'est la toiture qui affiche les plus grandes déperditions de chaleur, avant même la façade, les fenêtres ou les sols. La thermicarte vous permet justement de visualiser votre toiture. Les anomalies thermiques relevées peuvent correspondre à une mauvaise isolation ou à un bâtiment trop chauffé.



Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée (Source Ademe)

La perte de chaleur d'une maison individuelle non isolée représente : 20 à 25 % d'air renouvelé et de fuites par la cheminée, 25 à 30 % par le toit, 20 à 25 % par les murs, 10 à 15 % par les fenêtres, 7 à 10 % par les planchers bas et 5 à 10 % par les ponts thermiques.

Les habitants de l'agglomération peuvent consulter leur thermicarte en se rendant dans des permanences situées dans les communes ou au siège de l'Espace Info Energie du C.A.U.E du Gard (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole des Mines Nîmes-Alès, des étudiants du Master "Communication et Technologie numérique" ont accompagné Nîmes Métropole dans la mise en ligne sur internet de l'ensemble des thermicartes de l'agglomération.

En conclusion, [consultez votre thermicarte](#), identifiez les problèmes, adoptez des gestes "éco-citoyens" et réduisez ainsi vos factures !

⁽¹⁾ Source: Observation et Statistiques n°366 du Commissariat Général au Développement Durable
⁽²⁾

⁽²⁾ [Commission de Régulation de l'Energie](#), autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France